

## Afrique - Conclusions du Conseil

### 1. Prévention, gestion et règlement des conflits en Afrique

- Le Conseil a adopté une nouvelle position commune sur la prévention, la gestion et le règlement des conflits en Afrique.
- Le Conseil a souligné que la position commune fait partie intégrante des efforts déployés par l'UE pour concevoir une politique globale en matière de prévention des conflits.
- Le Conseil a rappelé que les principaux éléments de la position commune sont: le renforcement des capacités africaines en matière de prévention des conflits; l'élaboration d'études périodiques destinées à détecter les conflits violents potentiels en Afrique et à présenter les possibilités d'action, afin de renforcer la capacité de l'UE d'agir rapidement; l'amélioration du soutien aux capacités africaines en matière de maintien de la paix; l'accentuation du rôle stratégique de la coopération au développement pour ce qui est des conflits, ainsi que l'importance d'assurer le suivi de la situation après un conflit.
- Le Conseil a invité la prochaine présidence à poursuivre et à développer la politique de l'UE dans la région des Grands Lacs pour témoigner concrètement de l'application de la position commune et à lui présenter à bref délai un rapport à ce sujet.
- Le Conseil s'est félicité que la présidence ait proposé d'établir un projet pour la première étude annuelle sur les conflits potentiels en Afrique.
- Le Conseil s'est félicité de la coopération et de la coordination étroites que l'UE et les Nations Unies mettent en œuvre face aux crises en Afrique, notamment en Éthiopie/Érythrée, dans la région des Grands Lacs, en Guinée, en Sierra Leone, au Liberia et en Somalie. Le Conseil a souligné son intention d'approfondir cette coopération et cette coordination.